

BUREAU SYNDICAL

REUNION DU 28 FÉVRIER 2011

Date de la convocation : 21 Février 2011

Sous la présidence de Madame Anne-Marie KEISER

Présents: Monsieur Henri LAURENT (1er Vice-Président)

Monsieur Alain RENARD (2ème Vice-Président)

Excusés: Monsieur Bernard LAURET (3ème Vice-Président)

Monsieur Anacléto ALFONSO (Secrétaire)

DÉLIBÉRATION N° 2011-02-28 A MANDAT SPÉCIAL DÉPLACEMENT CHINE

DÉLIBÉRATION N° 2011-02-28 A MANDAT SPÉCIAL DÉPLACEMENT CHINE

Le Bureau Syndical,

Le Code Général des Collectivités Territoriales permet aux assemblées locales de confier, par délibération, un mandat spécial à un ou plusieurs de ses membres.

Le mandat spécial correspond à la réalisation d'une mission réalisée dans l'intérêt de la collectivité limitée dans le temps et dans son objet.

CONSIDÉRANT que Madame La Présidente est amenée à représenter le Syndicat Mixte Gironde Numérique lors du déplacement du 6 au 14 mai 2011 en Chine?

CONSIDÉRANT que cette mission organisée par Aquitaine Europe Communication et l'IDATE est destinée à comprendre et analyser les écosystèmes liés à l'innovation numérique et les investissements réalisés dans les technologies numériques et éco-durables,

CONSIDÉRANT le coût de 5.000 € incluant les trajets en avion, les nuits d'hôtel et les petits-déjeuners, les repas, les transferts depuis ou vers l'aéroport et les déplacements sur les lieux des visites,

CONSIDÉRANT l'avance intégrale des 5.000 € faite par Aquitaine Europe Communication ;

Dans ces conditions, je vous propose, Messieurs :

- DE Confier un mandat spécial à Madame La Présidente sur le territoire de la Chine du 6 au 14 mai 2011, pour la représentation et dans l'intérêt des affaires du Syndicat Mixte,
- Dir que ce mandat spécial est valable pour le déplacement susvisé,
- Précise que le remboursement des frais liés à l'exercice de ce mandat spécial sera effectué sur présentation d'une facture émise par Aquitaine Europe Communication.

Nombre de membres présents: 3 Nombre de suffrages exprimés: 3

Votes:

Pour..... 3

Contre.....0

Abstentions....0

DÉLIBÉRATION N° 2011-02-28 A MANDAT SPÉCIAL DÉPLACEMENT CHINE

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte GIRONDE NUMÉRIQUE,

Le 28 FEV. 2011

Pour expédition conforme.

La Présidente du Syndicat Mixte Gironde Numérique

Anne-Marie KEISER

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{eme} étage) - 33000 Bordeaux Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr